

2^{DA} SESSIONE URDINARIA DI U 2024
RIUNIONE DI I 26 È 27 DI SETTEMBRE DI U 2024

2^{ÈME} SESSION ORDINAIRE DE 2024
RÉUNION DES 26 ET 27 SEPTEMBRE 2024

N° 2024/O2/051

**Question orale déposée par M Paul QUASTANA
au nom du groupe « Core In Fronte »**

OBJET : QUEL AVENIR POUR LA FILIÈRE AUDIOVISUELLE?

Depuis longtemps, sous plusieurs mandatures, la Collectivité de Corse s'est impliquée dans le soutien au développement de l'audiovisuel et du cinéma, avec certains résultats :

- Des films et des réalisateurs insulaires ont été sélectionnés dans les plus grands festivals ;
- Des sociétés de production ont pu se créer et alimentent une partie des programmes de Via Stella et de Télé Paese, qui, quant à elle, se trouve actuellement en difficulté.

Mais depuis janvier 2024, le fonds d'aides à la filière audiovisuelle n'a pas été totalement consommé.

Les autorisations de programme et d'engagement, votées au Budget Primitif et au Budget Supplémentaire 2024, ont été ventilées pour un peu moins d'1/3 sur un total de 3 millions d'euros, et ce malgré le nombre important de projets déposés.

Sur les quatre comités prévus annuellement, un seul s'est tenu le 31 mai dernier et le rapport n'a été signé, par l'Exécutif, que le 17 septembre.

Ces situations entraînent un certain nombre de problèmes pour les sociétés de production dont les projets sont soumis à validation.

Pourquoi ces retards ?

L'ADEC projette et annonce, par voie de presse, des investissements massifs dans des studios ultra modernes.

Où en sommes-nous ?

Pourquoi l'ADEC, sur son propre financement, s'est-elle impliquée dans ce type de projet, quand dans le même temps on se pose des questions sur la pérennité du fonds d'aides à la filière audiovisuelle ?

Ma question est simple : pourriez-vous nous éclairer sur l'ensemble de ces situations et sur l'avenir de la filière audiovisuelle ?

Je vous remercie.